

Comprendre les diagnostics immobiliers : Améliorer le conseil du négociateur

NOUVEAUTÉ

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Savoir mener un diagnostic dans le respect des règles

Programme

Introduction

Pourquoi des diagnostics obligatoires
Obligations pour la vente et la location

Les décrets et Normes

Améliorer la sécurité de l'habitat
Diminuer les risques de détérioration du bien
Limiter les litiges
Mieux évaluer le bien
Le Métier et la formation
Les certifications et les assurances

Les Moyens techniques nécessaires

Les différents diagnostics

L'électricité
Le Gaz
Le Plomb
L'amiante
Les termites
Le DPE

Infos pratiques

 **Type de formation** **Public cible**

Négociateur, gestionnaire immobilier, Diagnostiqueur spécifié

 **Durée**

0 Heure

 **Tarif(s) net de taxe**

Nous consulter

 **Adresse**

Brest - CIEL BRETAGNE
Rue du Gué Fleuri,
B.P 35,

29480 Le Relecq Kerhuon

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Comprendre les obligations sur les diagnostics avec les nouvelles règles et leurs évolutions. Connaître le métier de diagnosticien pour mieux dialoguer Intégrer les conclusions des diagnostics dans l'évaluation du bien

Les sessions



Le Relecq Kerhuon

- Nous contacter

Date et mise à jour

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts



CREIGNOU Julien

julien.creignou@formation.bretagne-ouest.cci.bzh

CIEL BRETAGNE Brest - N° SIRET 13002293200060 - N° d'activité 53290897729

Rue du Gué Fleuri, B.P. 35, - 29480 Le Relecq Kerhuon

Tél. : 02 98 30 45 75 - cielbretagne@formation.bretagne-ouest.cci.bzh - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>



**CCI FORMATION
BRETAGNE**